

Réunion publique

Plan de **P**révention des **R**isques inondation
du bassin versant de **la Moder**

4 septembre 2019 à partir de 18h30

à Mertzwiller

Espace Stéphane Grappelli,
14 rue Louis Pasteur, 67580 Mertzwiller



L'État élabore actuellement un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) sur le bassin versant de la Moder

Ce PPRI fixera les règles d'urbanisation et de construction nécessaires à la prévention des risques de crues ainsi qu'à la protection et à la sauvegarde des biens et des vies humaines. Il est élaboré par le Préfet du Bas-Rhin et ses services (Direction Départementale des Territoires), en concertation avec les personnes publiques et la population concernées.

À cette fin, il est bâti sur la meilleure connaissance de l'exposition aux risques d'inondation du bassin versant de la Moder. L'aléa inondation retenu correspond à un épisode de crue qui a une probabilité de 1 % de se produire chaque année. Le partage de cette connaissance est nécessaire à l'établissement de règles adaptées, qui permettent le développement du territoire en intégrant le risque inondation.

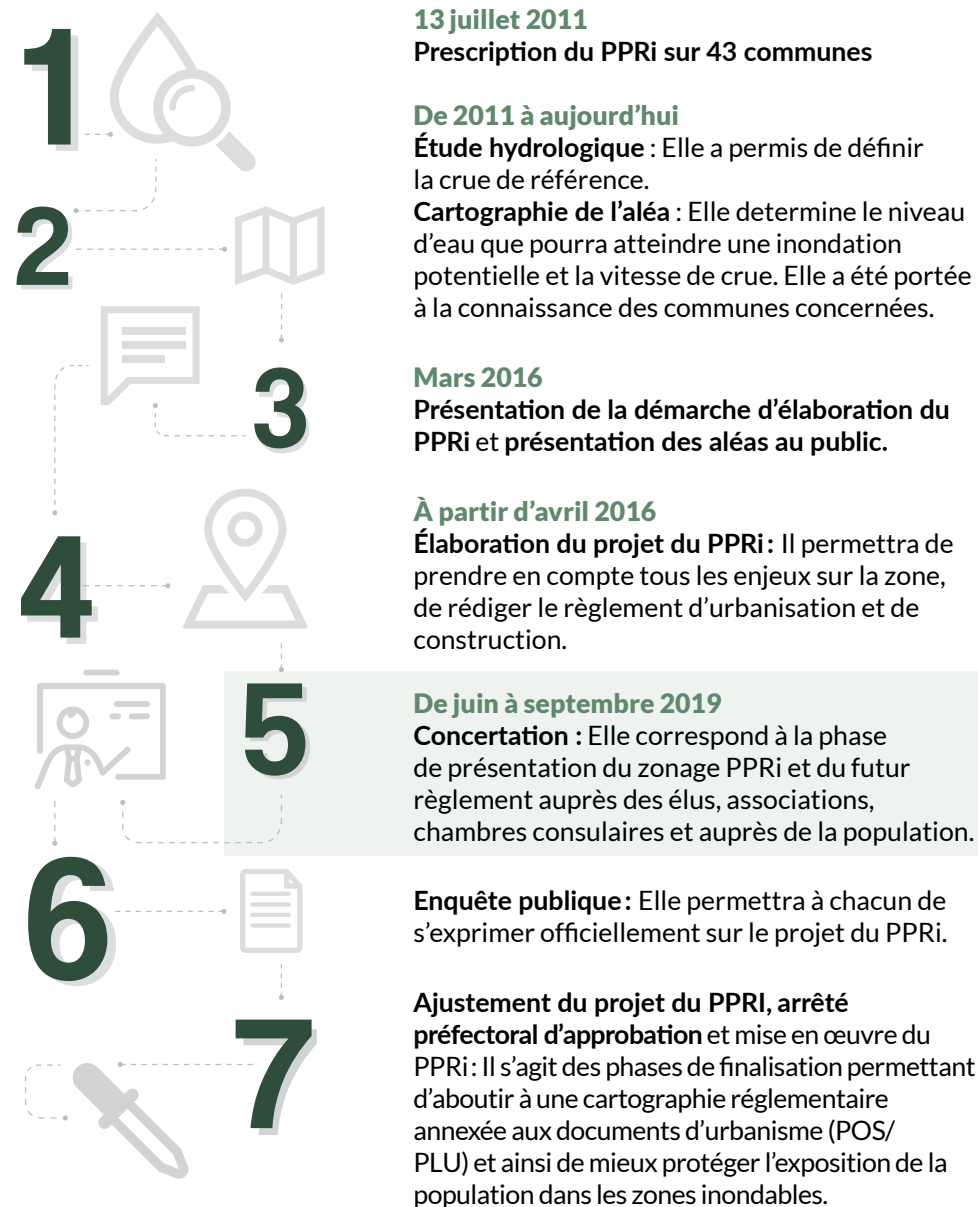
Le PPRI comportera ainsi un zonage réglementaire qui autorisera les constructions sous conditions dans certains secteurs et les interdira dans d'autres.

La Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin (DDT67) présentera le projet de zonage ainsi que le projet de règlement du futur PPRI lors de 3 réunions publiques d'information et d'échanges dont la première se déroulera le :

■ 4 septembre 2019 à partir de 18h30 :

Espace Stéphane Grappelli, 14 rue Louis Pasteur, 67580 Mertzwiller
Pour la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn (Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Mietesheim, Niederbronn-Les-Bains, Reichshoffen et Uttenhoffen) et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre (Ingwiller, Menchhoffen, Obermodern-Zutzendorf, Schalkendorf et Schillersdorf)

Les grandes étapes du calendrier d'élaboration du PPRI



Chacun peut consulter les études d'aléas du PPRi sur le site internet des services de l'État du Bas-Rhin à l'adresse suivante :

www.bas-rhin.gouv.fr

Rubriques politiques publiques/
Environnement, prévention des risques naturels et technologiques/Risques/
Risques d'inondation/
Plans de prévention des risques inondation en cours d'élaboration/
PPRi de la Moder

Chacun peut également donner son avis ou demander tout renseignement par courriel auprès de la DDT du Bas-Rhin :
ddt-ppri-moder@bas-rhin.gouv.fr

